

Une impréparation coûteuse



Amar Ghoul, ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, lors des assises nationales sur l'aménagement du territoire. © D.R.

Mettre en avant une “dynamique territoriale alternative pour une croissance économique durable” paraît plus un slogan qu’une réalité qui ressort d’un effort de conceptualisation adossée à une expérience et à un vécu.

Finalement les Assises nationales sur l’aménagement du territoire, organisées par le ministère de l’Aménagement du territoire, du Tourisme et de l’Artisanat, les lundi 14 et mardi 15 décembre ont débouché sur “l’impératif de créer un observatoire national de l’aménagement du territoire qui fonctionnera sous la direction du président de la République ou du Premier ministre”. Il a fallu plus de cinq ans pour commencer à formuler l’un des deux talons d’Achille du Schéma général de l’aménagement du territoire (Snat) — horizon 2030 — que les premières assises ont déjà pointés du doigt ; l’absence d’un organe de pilotage, le deuxième est bien évidemment l’absence d’un interface des régions programmatiques qui sont au nombre de neuf.

Cela vaut pour les structures politico-administratives à mettre en place pour une planification à la fois globale et qui s’appuie sur les atouts territoriaux des régions définies dans le Snat. La transparence et la démocratisation de la prise de décision en est un autre volet. Le Snat devait suppléer à la disparition d’un organe de planification centrale en mieux grâce à une formalisation des territoires qui ne sont plus des “facteurs de production de politiques exogènes”. La conséquence est que le territoire devienne un cadre initiateur d’organisation et une entité de coordination des interventions entre les agents qui animent la vie du territoire.

La conjoncture dominée par l’accélération de la crise financière et par des incertitudes au plan de la gouvernance ont largement déteint sur ce rendez-vous.

Pour les experts, l’aménagement du territoire est un domaine privilégié de l’État, il a pour objet d’assurer un

meilleur équilibre des richesses sur le territoire national. Mais pas seulement, l'interventionnisme en pompier pour orienter les projets économiques ne peut être la règle. Implanter une usine automobile, dans une région, un complexe chimique ou une université tournée vers des domaines spécifiques d'excellence ne doit pas être déterminés par des impératifs conjoncturels si on veut enclencher une véritable synergie entre les différentes réalisations socioéconomiques, déclare un participant à ces assises. Il y va aussi de la protection de l'environnement et de la durabilité des ressources.

Une déclaration finale sans substance

L'absence d'entités susceptibles de donner corps aux lignes directrices du Snat a été aggravée par la promulgation de lois en rapport avec les collectivités locales édictées après son adoption en 2010.

Le nouveau dispositif réglementaire fait de ces collectivités de simples appendices des wilayas. L'État central exerce encore plus son autorité sur les institutions locales qui ne sont plus que des entités passives. Cela va à l'encontre de la substance du Snat.

Dans les travaux eux-mêmes, ses initiateurs se proposent de "réviser le schéma, en fonction des réalités et exigences nationales et internationales". Force est de constater que l'évaluation des résultats atteints est absente de même que les méthodes et instruments utilisés et des moyens mis en place.

Conséquemment, mettre en avant une "dynamique territoriale alternative pour une croissance économique durable" paraît plus un slogan qu'une réalité qui ressort d'un effort de conceptualisation adossée à une expérience et à un vécu. C'est ainsi que logiquement les résolutions de ce rendez-vous proclament "le souhait de renforcer l'outil national de production et de réalisation, parallèlement à la promotion du produit national pour satisfaire la demande locale et d'augmenter les recettes des exportations hors hydrocarbures". Une problématique qui a très peu attiré au sujet. Ou alors "les participants ont souligné la nécessité de construire une économie nationale diversifiée hors hydrocarbures".

Avant d'assener : "Les participants ont aussi recommandé de soutenir et de renforcer les secteurs ayant un important potentiel d'exportation pour contribuer à créer une richesse nationale libérée des fluctuations des prix du pétrole et de la volatilité du dollar." Un des experts qui a participé à ce rendez-vous ne pouvait pas s'empêcher de faire remarquer que c'est "un plagiat" de la dernière réunion du Conseil national économique et social (Cnes). Mais à la décharge des spécialistes qui ont travaillé en commission, la déclaration finale lue par le ministre de tutelle est loin de refléter leur recommandation.

Une amère réalité

Contrairement à l'ambiance de la plénière et au populisme de la résolution finale, les ateliers ont brillé par la dénonciation des entraves politiques et bureaucratiques. Pour Rachid Boukhechem, chercheur à l'Institut national de recherche agronomique d'Algérie (INRAA), "le Snat (2010-2030) a été très bien fait, mais il n'a pas été accompagné d'outils d'application de ses schémas directeurs au niveau local pour pouvoir assurer l'intersectorialité".

Pour les intervenants les textes législatifs mis en place n'ont pas été appliqués "puisque nous continuons à créer des conditions d'attractivité au Nord et dans les grands centres urbains" au lieu de l'option Hauts-Plateaux et Sud et des zones frontalières rongées par l'insécurité.

Qu'en est-il des villes nouvelles comme Boughezoul, Sidi Abdellah..., des terres agricoles ? L'absence d'intersectorialité a été flagrante pour plusieurs intervenants, "il y avait une cohérence au niveau des schémas d'aménagement, mais cette cohérence est absente à l'échelle des wilayas". D'autres ont soulevé la corruption qui bloque tout investissement. En définitive, aucun bilan sérieux (voir article pré-bilan) n'a été présenté pour servir de base à des correctifs ou à un redéploiement. Une des causes est probablement liée à l'instabilité qui a prévalu dans le secteur ; quatre ministres en, à peine, 4 ans. Mais ce n'est pas la plus fondamentale. La problématique des territoires est une réflexion en profondeur pour une approche de long terme.

Une conjoncture plus apaisée politiquement aurait pu permettre une meilleure préparation pour éviter l'intrusion de slogans et de propositions opportunistes qui n'ont aucune place dans un tel espace. Le mieux aurait été de reporter ses assises pour donner une chance à une évaluation sérieuse d'autant que les prochaines assises ne sont statutairement prévues que dans cinq ans et que leur organisation coûte très cher.

Espérons que les commissions installées pour rendre un travail plus lisible dans six mois rattrapent ce “bide”.

R. S.